

Affaires courantes

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole pour présenter à la Chambre une pétition signée par environ 200 personnes de la région de Kapuskasing, dans le nord de l'Ontario.

Comme des millions d'autres Canadiens, les pétitionnaires s'opposent énergiquement à la taxe sur les produits et services. Ils considèrent qu'elle aggrave encore davantage l'inéquité du régime fiscal et place les Canadiens à revenu élevé dans une meilleure position par rapport aux Canadiens à faible revenu. Ils demandent aux parlementaires, c'est-à-dire, je présume, à ceux qui peuvent encore faire quelque chose à cet égard, de se prononcer maintenant contre cette taxe et de couler le projet de loi visant à l'établir.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition de la part d'un certain nombre de mes électeurs de Kamloops, en Colombie-Britannique, qui font passer à plus de 20 000 le nombre total de mes électeurs qui ont exprimé par pétition leur opposition à la taxe sur les produits et services.

M. Cooper: Et les 80 000 autres?

M. Riis: Ils se demandent pourquoi on voudrait taxer les publications. Ils s'opposent à la taxe ne serait-ce que pour cette raison. Je me réjouis de voir le ministre des Finances présent à la Chambre. Cette mesure ferait du Canada le seul pays dans le monde à taxer la lecture. Ce n'est pas le genre de chose à faire, monsieur le Président, quand on se préoccupe du taux élevé d'analphabétisme...

M. Boyer: Vous présentez une pétition ou vous faites un discours?

M. Riis: Je fais simplement remarquer que les pétitionnaires ne comprennent pas pourquoi le gouvernement voudrait taxer les publications. En fait, la pétition mentionne d'autres points également. Ils ne peuvent comprendre pourquoi le gouvernement voudrait imposer une taxe spéciale sur les cercueils, les funérailles, les combustibles pour le chauffage domestique et toute une série d'autres choses.

M. Cardiff: Pas tant que ça.

M. Riis: Eh bien, il n'y a pas de taxe sur les funérailles, pour être juste.

Le président suppléant (M. Paproski): Je saurais gré au député de s'en tenir à sa pétition et d'en finir.

M. Riis: Pas d'en finir, monsieur le Président. J'ai été provoqué par mes collègues.

Pour résumer, les pétitionnaires s'opposent à la taxe sur les produits et services, et ils demandent eux aussi aux libéraux du Sénat de faire ce qui s'impose et de rejeter cette taxe.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Changement de sujet, monsieur le Président, les pétitionnaires, également de Kamloops, en Colombie-Britannique, font remarquer qu'un nombre croissant d'enfants vivent dans la pauvreté au Canada, et ils réclament que le gouvernement présente une déclaration complète des droits de l'enfant en vue de corriger cette situation et de faire en sorte que plus aucun enfant ne vive dans la pauvreté dans un pays aussi riche que le nôtre.

VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Enfin, monsieur le Président, les pétitionnaires, tous des employés du CN à Kamloops, en Colombie-Britannique, demandent au gouvernement de revoir sa décision de réduire son soutien au service de trains de voyageurs de première classe au Canada et de faire comme tous les autres pays très vastes, c'est-à-dire d'investir dans le service de trains de voyageurs. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de revenir à la raison et d'accéder à leur demande.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter cet après-midi une pétition de douzaines de citoyens canadiens qui prient le gouvernement d'abandonner son projet de taxe sur les produits et services.

Vous savez, monsieur le Président, que 69 p. 100 des Canadiens sont contre cette taxe. Le gouvernement n'en poursuit pas moins son projet, sans tenir compte de l'opposition à cette taxe qui sera injustement lourde pour les gagne-petit, les habitants des régions et les petites entreprises.

J'espère que le gouvernement accueillera favorablement la pétition de ces citoyens qui réclament humblement justice et équité dans le régime fiscal.